



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100242

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/07/2025 17H25 C:005340 I:32032
V/REF : 1021151
V/Email reçu le Lundi 28/07/2025 a 17H25

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 06923
IMMEUBLE : LE 155 SALLET
155 RUE DU SALLET
69250 MONTANAY

Vaulx en Velin, le 06 Octobre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N°155 SALLET-LOGEMENT DE M.LAO-RDC-TEL:06 29141713

MOTIF : INTERVENIR POUR:
-POIGNEE FENETRE CHAMBRE A INVERSER ET REFIXER
-REPRISE GACHE PORTE ENTREE AVEC SOUDURE OU CONTRE PLAQUE
-FIXATION CHIMIQUE ET VOLETS CHAMBRES (2)
-REFIXATION DE TOURNIQUET POUR ATTACHE DE VOLET (2)

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18/08 A 13H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR LAO AU REZ DE CHAUSSEE
REFIXATION CHIMIQUE DE LA PAUMELLE DU HAUT DU VOLET BATTANT

SECURISATION DU CADRE DE LA PORTE PALIERE
REFIXATION DE L'ESPAGNOLETTE DU VOLET BATTANT DE LA CHAMBRE

LE 03/09 A 10H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR LAO AU REZ DE CHAUSSEE
REMPLACEMENT DE LA CREMONE FENETRE CHAMBRE
MISE EN JEU VOLET BATTANT
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 03/09/25 a 17H23 _ Env oi CR/AB

CS LGESTION Email envoyé le 19/08/25 a 12H15 _ Env oi CR/AB

PREVOIR LE REMPLACEMENT :
- PAUMELLE DU HAUT DU VOLET ET LA FIXER AVEC DU BETON
- LA CREMONE DE LA FENETRE DE LA CHAMBRE CAR LE SOUCIS N'EST PAS AU NIVEAU DE LA POIGNEE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100242

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Suite a donner : OUI. Le 21/08/2025 a 17:52

Suite a donner : OUI. Le 03/09/2025 a 10:53

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,21	46,21
1,00	MS00061-Fixation chimique	2	51,35	51,35
1,00	MS00062-Refix.tourniquet pr attache vol.	2	20,54	20,54
1,00	MS00047-Rempl.Crémone verrou 2/3 galets	6	128,37	128,37
1,00	MS00063-Reglage d'un volet battant 03/09	6	51,35	51,35
TOTAL H.T.				297,82
T.V.A. a 10,00%				29,78
TOTAL T.T.C.En EURO				327,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1021151 du 28/07/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR LAO Wicson
MME BUHLER Ophelie
155 RUE DE SALLET
69250 MONTANAY

Référence de la Demande

N°: 840 701 du 28/07/2025

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.29.14.17.13

06923-00002-00001-00001 H / Type 4 A / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 11/07/2014

Délai

Date limite exécution : 12/08/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre poignée fenêtre chambre à inverser et refixer	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00053 Réglage de porte de hall ou porte extérieure reprise gache porte entrée avec soudure ou contre plaque	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00061 Fixation chimique volets chambres	2,00	51,35	102,70	10,27	112,97
MS00062 Refixation de tourniquet pour attache de volet compris réglage si nécessaire du battant de volet (à l'unité), y compris toutes sujétions	2,00	20,54	41,08	4,11	45,19
Total H.T.					292,70
Total TVA					29,28
Total TTC					321,98

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 28/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**

EDN5



Bon de Commande

N° : 1021151 du 28/07/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **155 RUE DE SALLET 69250 MONTANAY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **28/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1021151